

ABONNEMENT.

Saumur: En an... 30 fr. Six mois... 16 Tros mois... 8

Poste:

En an... 35 fr. Six mois... 18 Tros mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

12 Avril 1884.

LUNDI de Pâques, 14 avril, l'Écho Saumurois ne paraîtra pas.

Chronique générale.

La session des Conseils généraux s'ouvrira le lundi 24 avril. Celle des Conseils municipaux lui succédera presque immédiatement.

Déjà ordre est donné par la presse républicaine aux membres du Parlement — et il y en a beaucoup — qui font partie de ces assemblées départementales et communales de s'occuper, toute affaire local cassante, des grosses questions politiques d'ordre du jour, la révision par exemple, et d'exprimer leur volonté sous forme de vœux.

Le National prévoit que la discussion du budget va être renvoyée à la fin de la session et sera terminée en quelques jours comme c'est l'habitude depuis que nous avons un gouvernement républicain.

Il écrit: « La maison craque, et l'architecte part pour la campagne.

Vous verrez que le budget de cette année, tout lézardé qu'il est, et avec toutes les disjointures sinistres que produit la rupture de son équilibre, ne sera ni voté plus tôt ni étudié plus posément que le budget des années précédentes. Ce sera encore un débat tardif et hâtif, une étude de la dernière heure, un examen au pied levé. Déjà nous

prenons le chemin du budget d'automne.

Le plus curieux, c'est que la cloche d'alarme sonnait, juste au moment du départ. Et c'était la commission budgétaire elle-même qui, bouclant ses malles d'une main, agitait cette cloche de l'autre. Réunie une dernière fois hier, elle constatait que les économies seraient pénibles, insuffisantes, que les recettes sur lesquelles on comptait débutaient cette année par de terribles lacunes qui donneraient, si elles continuaient, 88 millions de moins qu'on ne l'avait prévu, et qu'alors le déficit pourrait bien atteindre 450 millions. Cela constaté, les commissaires du budget se sont séparés jusqu'en mai, tranquillement, comme les autres députés.

A-t-on jamais vu pareille physionomie à un départ? Vous figurez-vous le voyageur qui monterait sur le marchepied de son wagon en lançant cet adieu à sa famille: « Je laisse derrière moi ma maison qui brûle. Vous préviendrez les pompiers pour mon retour. »

Eh bien! nous admirons cette tranquillité.

Il y a de grosses questions à l'ordre du jour.

Les Chambres prennent un mois et demi de vacances.

Il y a l'enquête sur la crise ouvrière, dont les naifs attendent la résurrection des affaires.

Ajournée l'enquête.

Il y a la grève des mineurs qui s'aggrave de façon à inquiéter les gens qui ont du cœur; la gendarmerie est aux abois, les troupes sont sur le qui vive...

Bast! disent les sénateurs et députés, ces choses-là finissent toujours par s'arranger bien ou mal; une grève ne peut pas être éternelle; celle-ci sera terminée quand nous reviendrons... dans un mois et demi.

Il y a le budget, qui est plus compliqué que jamais. La question est d'autant plus sérieuse que les prévisions des recettes causent à la fin de chaque mois une nouvelle désillusion. Le déficit se creuse toujours. Il faudrait examiner les dépenses avec une sé-

vérité et une conscience qui réclament de longues études.

Députés et sénateurs s'en soucient comme de leur premier gilet de flanelle.

Ce Parlement, en apparence si jaloux d'exercer son contrôle sur les actes du gouvernement, laisse volontiers les affaires publiques s'en aller à la dérive.

Les intérêts particuliers dominent l'intérêt général.

Ces faux représentants du peuple n'ont brigué leurs sièges que pour être mieux placés à l'affût des occasions financières.

Ils se moquent de la crise ouvrière, ils se moquent des mineurs d'Anzin, de l'armée, du budget et de tout le reste.

Un mois et demi de vacances... les paresseux trouvent que c'est déjà trop peu; et les travailleurs, — lisez tripoteurs — estiment que c'est à peine le temps nécessaire pour emmancher de lucratifs tripotages.

Gagner de l'argent, encore de l'argent, ces élus de la démocratie n'ont pas d'autre préoccupation. C'est leur idée fixe.

Pour tout ce qui est en dehors de leur égoïsme, pour les cris de la misère générale, pour les réformes urgentes, pour la direction d'un gouvernement qui chevauche à tort et à travers, ils n'ont qu'une opinion, et ils la traduisent par ce mot canaille que les grues du boulevard répondent à ceux qui se permettent de leur faire des observations: « Zut! »

MM. Jules Ferry, le général Camponon, Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau partiront demain matin, jour de Pâques, pour Cahors, où ils vont assister à la cérémonie d'inauguration de la statue de M. Gambetta.

MM. Raynal, ministre des travaux publics, et Méline, ministre de l'agriculture, devant présider à l'inauguration du chemin de fer de Cahors à Montauban dans la journée de dimanche, iront rejoindre leurs collègues lundi à Cahors.

M. Brisson, président de la Chambre, et le général Pittié, représentant du Président de la République, se rendront également à Ca-

hors, lundi, ainsi que M. Humbert, vice-président du Sénat.

Un grand nombre de députés du groupe de l'Union républicaine assisteront à cette cérémonie, notamment MM. Ranc, Rouvier, Paul Bert, Thomson, Etienne, Lionville, Germain Casse, Caze, Antonin Proust, Emmanuel Arène, etc.

La municipalité de Cahors, pour faire place au monument de Gambetta, a expulsé les statues de Murat et de Bessières, enfants de Cahors.

Un sénateur, appartenant à la majorité républicaine, grand industriel dans le département de la Loire, est allé trouver avant-hier M. Jules Ferry.

Nous croyons savoir qu'il a informé M. le président du conseil qu'il régnait une agitation considérable dans tout le bassin de la Loire, et que les ouvriers de ces grands centres industriels étaient à la veille de se mettre en grève, si des mesures urgentes n'étaient prises.

Cette importante communication aurait vivement ému M. Jules Ferry.

Le Gaulois assure que le prince Jérôme est décidé à publier un nouveau manifeste dès que le gouvernement aura soumis aux Chambres son projet de révision des lois constitutionnelles.

Dans son manifeste, le prince ferait la critique du projet gouvernemental et expliquerait comment il entend la révision de la Constitution.

LE DÉFICIT.

La commission du budget, avant de s'ajourner au 6 mai, a tenu avant-hier une importante séance, dans laquelle elle a examiné le déficit à prévoir dans l'exercice 1884, et établi le relevé des économies qui pourraient être effectuées sur chacun des budgets particuliers des divers ministères.

Le chiffre total des économies ainsi réalisées s'élève à 45 millions.

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

IX. — BRIST (Suite).

Elle le reprit en ces termes: — Nous arrivâmes à bon port, mais très-fatigués du voyage... L'auberge où l'on nous conduisit était située sur une place... Vis-à-vis, il y avait un hôtel particulier...

— L'hôtel Van Leys! dit la servante... Grand'mère tressaillit...

— C'est là! fit-elle. Je regardai... Sur la morne façade, tout était clos, éteint... sauf deux hautes fenêtres lugubrement éclairées... Pourquoi?... nous ne savions pas... Je m'endormis...

Au réveil, la place était remplie d'une foule silencieuse... Au portail de l'hôtel, on suspendait des draperies de deuil... Étions-nous arrivés trop tard?... Non; les tentures étaient blanches... Cette même question nous vint aux lèvres:

— Mais qui donc est mort là-dedans?... On répondit:

— La fille du baron... une belle petite fille, un peu plus âgée que la vôtre, mais qui lui ressemblait étrangement...

Le cercueil fut exposé, puis emporté... Je le vois encore, entouré de cierges, couvert de fleurs... Beaucoup de jeunes filles, vêtues comme à la première communion, des prêtres, des corporations, les pauvres, toute la ville... Derrière le corbillard, un homme âgé, très-pâle et les cheveux si blancs, qu'ils semblaient avoir blanchi de la veille... On le soutenait... Il pleurait... Je me souvins d'avoir prononcé: « Pauvre père!... » instinctivement...

— Vieux! me dit grand'mère...

Elle était toute tremblante... A l'église, je remarquai sa ferveur... Nous suivîmes le convoi jusqu'au cimetière... Quand la tombe se fut refermée, quand les assistants eurent disparu, le vieillard resta seul... Il avait écarté ses amis du geste, il voulait encore pleurer et prier; à genoux et se penchant vers la morte, comme s'il lui parlait, comme s'il la voyait toujours... Un domestique tout en noir... Tenez! Joseph, que je viens de laisser auprès de lui, l'attendait à distance... Grand'mère, me tenant par la main, s'approcha du père désolé... Il ne nous apercevait pas, il n'entendait rien...

— Appelle-le!... me dit-elle.

— Moi, sans trop savoir comment m'y prendre,

j'élevai peu à peu la voix:

— Monsieur... monsieur, ne désespérez pas...

Il me regarda, stupéfait, charmé, les yeux démesurément agrandis, les lèvres et les mains tremblantes...

Quelle est cette enfant? balbutia-t-il en m'attirant et me repoussant tout à la fois, comme une apparition, comme un fantôme...

— Lisez! fit grand'mère, en lui tendant la lettre...

Il hésitait... Elle dit son nom, celui de ma mère... Puis, ayant ajouté cet adieu: « Nous irons chez vous dans une heure... » elle m'entraîna hors du cimetière.

Quand nous nous présentâmes à l'hôtel, Joseph nous attendait... Il se hâta de nous guider vers son maître... Je le vois encore dans cette grande chambre, dans ce grand fauteuil, tout palpitant d'angoisses, le visage inondé de larmes... Il tenait en main la lettre, il venait sans doute de la relire...

— Ah! dit-il, pardonnez-moi! On m'a trompé... Je ne savais pas... Quoi! c'est l'enfant... Viens! approche!... Dieu! comme elle ressemble à l'autre! à celle que nous venons de mettre en terre et que je pleure!... Oui, ce sont les mêmes yeux... les mêmes traits... Parle!... parle-moi, que je l'entende!...

— Et, dès que j'eus obéi:

— C'est la même voix!... c'est elle!... c'est

ma fille!... Ah! tu m'es rendue!... je l'ai retrouvée!... je te reprends!... je te garde!

Il m'avait attirée contre sa poitrine, il m'étreignait dans ses bras... Son exaltation, son entraînement m'avaient gagné le cœur... je me sentais à lui... Je l'appelai: « Mon père! mon père!... » Je souriais et sanglotais à la fois... Le souffle me manqua... Je perdis connaissance... et maintenant encore, rien qu'à ce souvenir... Excusez-moi... je ne peux... je ne puis continuer... Permettez-moi de reprendre haleine... Il me semble que je meurs!...

X. — SUITE DU PRÉCÉDENT.

Effectivement, c'était trop d'émotions, même rétrospectives, pour cette frêle nature éprouvée déjà par tant de secousses, et que menaçait une de ces fatalités qui ne pardonnent pas.

Noémie, soutenue par son cousin, s'était affaissée dans un fauteuil. Elle y resta pendant quelques secondes à l'abandon, la poitrine oppressée, les paupières mi-closées et laissant encore échapper des pleurs.

Elle rouvrit enfin les yeux, reconnut les deux témoins de sa faiblesse et, toute honteuse, elle se voila le visage afin d'en effacer les traces.

Puis, rassérénée, déjà souriante:

— J'achève, reprit-elle. Oh! je le veux... j'en aurai la force...

— Et s'il en est besoin, dit Raoul, je vous aide-

45 millions d'économies, c'est un beau chiffre, et les membres de la commission du budget n'auraient qu'à s'applaudir de leur zèle si les 45 millions de réduction de dépenses devaient suffire pour mettre le budget de M. Tirard en équilibre.

Mais cet excellent M. Tirard est poursuivi par une mauvaise chance. Il est écrit qu'il n'arrivera pas à équilibrer son budget. Nous ne sommes qu'au mois d'avril et déjà on peut craindre pour l'année courante un déficit de 88 millions. Il résulte en effet d'une communication faite par le ministre des finances à la commission du budget que le rendement des impôts pour le mois de mars dernier a été inférieur d'une somme de dix millions cinq cent mille francs aux évaluations budgétaires, ce qui porte le déficit pour le premier trimestre de 1884 à 22 millions.

Cette communication a produit sur les membres de la commission du budget une émotion assez vive.

La commission s'est ajournée jusqu'à la première semaine de mai.

LES TRIPOTAGES TUNISIENS.

Un journal annonce que M. Jules Ferry aurait décidé d'ajourner la création de la Banque tunisienne à deux ans, et que diverses banques libres vont s'établir dans la Régence.

Ce journal ne connaît qu'une partie de la question. La vérité est que le président du Conseil a été très-ému des protestations soulevées par la nouvelle que les *Tablettes d'un Spectateur* avaient donnée huit jours avant l'accès en franchise de M. Tirard, et qu'il a été tout-à-fait froissé de l'échec de M. Charles Ferry, son frère, à la commission du budget.

On se souvient que les membres du bureau dont fait partie M. Charles Ferry déclarèrent « qu'il ne fallait pas trop surcharger ce député et qu'il devait suffire à son ambition et à son intelligence d'être placé à la tête de la future Banque tunisienne. »

Ajoutons ce détail qui a son prix : que les diverses banques libres qui vont s'établir dans la Régence formeront un groupe dont les promoteurs du projet de la Banque tunisienne tiendront les fils, c'est-à-dire que, si la création officielle de la Banque tunisienne est ajournée, cette Banque fonctionnera en réalité dès à présent.

Dans deux ans, ou plus tôt, la fusion des banques prétendues libres ne sera donc que la reconnaissance officielle d'un fait accompli.

On voit que si M. Tirard a été franc à la tribune, ses collègues essayent de prendre leur revanche.

LES GRÈVES.

On télégraphie de Denain, 11 avril :

« Les mineurs d'Anzin sont très-irrités de l'insuccès des débats de la Chambre ; aussi la réunion, tenue ce matin à Denain, au cabaret de Basly, a-t-elle été houleuse. »

» On y a accusé M. Girard, député du Nord, de manquer d'énergie, et, après avoir

bien débüté, en donnant ses appointements d'un mois à la souscription en faveur des grévistes, d'avoir abandonné leur cause. En revanche, on applaudit le dévouement montré jusqu'à ce jour par M. Girard, de l'extrême gauche.

« En effet, dit Basly, qu'attendre de cette Chambre, que le citoyen Girard a si justement qualifiée de *pourrie* ? Mais cela n'est rien, ce qui nous exaspère et nous irrite, c'est la façon odieuse dont nos actes sont travestis, dénaturés par la presse officieuse, salariée par la Compagnie d'Anzin. »

« J'affirme, ajoute l'orateur, que la lettre parue dans l'*Officiel*, et dont on m'attribue la rédaction, n'est pas de moi, qu'elle est complètement dénaturée, et j'ai l'intention de poursuivre judiciairement le ministre Waldeck-Rousseau. »

M. J.-B. Dumas, chimiste, membre de l'Académie française, est mort hier matin à Cannes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 avril.

La hausse est-elle définitive ? On pouvait supposer assez naturellement qu'après les succès de ces derniers jours, les haussiers se contenteraient de maintenir à peu près la plus-value acquise. Il n'en est point ainsi. On marche sans savoir où l'on va.

Les arguments politiques ont peu de poids en ce moment dans les calculs des grands meneurs du marché. On cote 77.17 sur le 3 0/0 ; — 78.20 sur l'Amortissable ; — 108.25 et 108.17 sur le 4 1/2 0/0.

Après un début assez violent, quelques offres ont pesé sur les cours de quelques valeurs.

Le Crédit Foncier a gardé sa grande fermeté à 1,310.

Cette valeur profite de nombreux achats au comptant.

L'argent provenant des coupons d'avril s'emploie aussi sur les Obligations Foncières et Communales, principalement sur les Obligations à lots 1879 et 1880 qui se rapprochent peu à peu du pair.

Le Crédit Foncier d'Algérie est demandé à 500. Les offres sont peu nombreuses sur le marché.

La Banque de Paris oscille de 920 à 910.

Quelques affaires à 675 sur le Crédit Industriel.

Le Conseil d'administration a décidé qu'il proposerait à l'assemblée générale prochaine de fixer le dividende de l'exercice 1883 à 18 fr. 35 par action libérée de 125 francs.

Le Crédit Mobilier se tient lourdement à 340. On compte beaucoup sur l'expropriation des terrains que possède à Marseille une société émanant du Crédit Mobilier, pour l'établissement d'une gare maritime.

Reprise des transactions sur le Suez qui s'avance à 2,020, les recettes pour les huit derniers jours s'élèvent à 2,110,000 francs.

Les valeurs étrangères sont peu actives ; le public ne vient pas facilement sur ce marché qui n'a plus d'attraits pour lui.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

On sait que la nouvelle loi municipale récemment promulguée autorise la publicité des séances des conseils municipaux.

Dans presque toutes les grandes villes,

déjà les municipalités ont pris des mesures pour organiser cette publicité et admettre le public à assister aux délibérations.

Mercredi soir, les séances des conseils municipaux de Marseille et du Havre ont été publiques.

Deux ou trois cents personnes y assistaient.

Les dépêches Havas annoncent que l'ordre n'a pas été troublé par les assistants.

Attendons !

Mardi, à Nantes, M. Safflet, rédacteur du journal opportuniste le *Progrès*, a voulu assister à la séance du conseil municipal, se basant sur la publicité des séances inscrite dans la nouvelle loi.

Le maire, M. Colombel, a répondu à ses protestations que la nouvelle loi municipale serait exécutable seulement le 11 avril, cinq jours après sa promulgation, et il a prié M. Safflet de s'en aller, ce que celui-ci n'a pas fait sans protestations.

Que fera le maire de Saumur ?

LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le ministre de l'intérieur a adressé à ses préfets une circulaire confidentielle pour leur prescrire « de suivre avec attention le mouvement électoral municipal et de signaler au gouvernement tous les incidents de la lutte électorale qui sont de nature à l'intéresser. »

On sait ce que cela veut dire : Les agents du pouvoir central, pour obtenir de l'avancement, vont se mettre en campagne, donner leurs instructions aux sous-préfets, aux maires dociles, afin de faire triompher, par tous les moyens, les candidats officiels.

La pression administrative, les promesses du gouvernement, la distribution des bureaux de tabac ont fait leur temps : les électeurs des communes ruinées veulent désormais faire leurs affaires, en en confiant la gestion aux plus dignes.

Une loi a supprimé le droit des plus forts imposés d'être représentés aux délibérations municipales ; cette loi funeste a permis aux politiciens de cabaret, sans sou ni maille, sans feu ni lieu, de devenir conseillers municipaux, adjoints, maires.... Qu'importe à ces bohèmes de village, l'intérêt de la commune ? Ils n'ont rien à perdre, ils peuvent consentir à toutes les dépenses, voter les centimes additionnels, proposer des emprunts ruineux ; c'est le propriétaire, le châtelain, le fermier, le colon qui payera les frais de cette orgie municipale à laquelle nous assistons depuis 4 ans.

Que dans toutes les communes les hommes sérieux de tous les partis, qui ne songent qu'à la défense des intérêts locaux et laissent la politique de côté, s'organisent dès aujourd'hui et commencent la campagne en faveur des candidats des intérêts communaux.

Que les électeurs n'oublient pas que, s'ils payent des contributions beaucoup plus élevées aujourd'hui, c'est grâce à

leur indifférence, à leur désertion de la lutte électorale. S'ils veulent avoir un conseil municipal indépendant, résistant aux folles propositions de dépenses des députés, des préfets, du gouvernement, ils doivent élire des hommes courageux, indépendants et dont les intérêts sont ceux des contribuables mêmes.

ÉGLISE SAINT-PIERRE.

Demain, jour de Pâques, Messe en musique sous la direction de M. Halbert. *Kyrie et Gloria*, de Palestrina. *Credo*, de Dumont. *Sanctus et Agnus*, de Mozart.

LA QUESTION DES PROTÈTS.

Nous apprenons que la chambre syndicale de l'ameublement de la ville de Marseille, dans son assemblée du conseil du 4 avril, a protesté contre la circulaire ministérielle du 14 concernant les protêts, mesure qui a jeté une si grande perturbation dans notre commerce. Elle invite donc toutes les chambres syndicales à envoyer un délégué à une prochaine réunion qui aura lieu prochainement.

Ajoutons que les correspondants des départements sont unanimes à constater que cette circulaire provoquera partout, dans son impopulaire application, un débordement de protestations. A Lyon, elle est restée jusqu'à ce jour lettre morte, mais il n'en est pas de même à Vienne (Isère) et dans d'autres villes où les répertoires des huissiers ont été visés le lendemain de l'échéance.

Il y a cependant tout lieu d'espérer que, le mois prochain, il ne sera plus question de cette affaire des protêts dont le besoin se faisait nullement sentir.

FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS.

Lundi de Pâques, 11 avril : au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés.

Dimanche 20 avril : courses de Championnat du Véloce-Club de Saumur, route de la Ronde.

Dimanche 27 avril : première assemblée de Saint-Hilaire-Saint-Flurent.

DOUÉ-LA-FONTAINE.

Les *sancionniers* libres-penseurs. — Le *Postillon* annonce qu'un comité, qui avait pris l'initiative d'un banquet gras, à l'occasion du Vendredi-Saint, a décidé d'ajourner la réunion à l'année prochaine, parce que « le nombre des souscripteurs n'est pas suffisant pour faire une manifestation imposante. »

Là-dessus, le *Postillon* s'efforce d'expliquer la chose. Mais tout commentaire est superflu. Le fait seul parle éloquemment et tout à l'honneur des habitants de Doué. Cet arrêt de suffrage universel condamnant la libre-boustifaille a bien son caractère et son prix.

Nous sommes heureux, dit l'*Anjou*, de

raï, cousine... Nous en arriverons à l'époque où je sais à peu près tout ce qui s'est passé...

— Courage ! se permit d'ajouter Armand, affectueux comme un frère.

— Merci ! leur répondit-elle à tous deux.

Et, bien qu'ils l'engageassent avec geste à prendre le temps de tout à fait se remettre, elle poursuivit après un court silence :

— Où donc en étais-je ? Ah ! mon père venait de reconnaître sa fille... Il la garderait auprès de lui... Grand-mère fit un mouvement comme pour réclamer ses droits...

— Mais, dit-il, je ne prétends pas vous en séparer... vous resteriez avec elle, ici... La place n'y manque pas, allez !... Cette grande maison est presque vide !

» Elle avait paru vouloir s'y refuser. Mais, comme se résignant à regret :

— Si j'accepte, dit-elle, c'est que ce ne sera pas pour longtemps !...

» Hélas !... son pressentiment ne l'abusait pas... Sa tâche était accomplie... Elle avait lutté jusqu'au bout, prolongeant sa vie par un suprême effort afin d'assurer son avenir :

— Tu n'as plus besoin de moi, me dit-elle, je m'en vais... je m'en vais retrouver ma fille !...

» On ne la revit pas au dehors, elle ne se releva pas le lendemain... Quelques jours plus tard, elle était mourante... Mon père eut avec elle un

entretien secret... On m'avait emmené... Quand je rentrai, il était agenouillé près d'elle et semblait lui faire un serment... On eût dit qu'elle lui pardonnait... Je reçus sa bénédiction, le dernier embrassement, le dernier adieu :

— Sois plus heureuse que ta mère !

» Et son âme rassérénée s'envola sur le chemin du ciel.

» Je ne vous peindrai pas mon chagrin... Il fut profond ; il se ravivait à son souvenir, qui toujours est là, dans mon cœur... Notre cœur n'est-il pas le vrai tombeau de ceux que nous avons aimés !... Mais j'étais alors si jeune !... une enfant !... Et puis le vœu de la mort se réalisait... Heureuse ! oui, pendant quelques années, je fus bien heureuse ! Mon père m'adorait... J'étais tout pour lui... Dans sa tendresse comme dans sa maison j'avais remplacé ma sœur, celle-là que Raoul appelait sa Benjamin... Une existence toute nouvelle m'ouvrait ses riants horizons... Plus de misères !... pas même l'exil ! Nous allions revenir en France... »

A ce mot, de Brassac intervint.

— Permettez-moi, dit-il, d'expliquer ce changement de résidence... Les usines vendues par mon oncle périclitaient. On ne les lui avait pas entièrement payées. Il dut les reprendre et les releva promptement. L'activité qu'il déployait à cette occasion, le mouvement des affaires, toutes sortes

d'honneurs lui rendirent comme une seconde jeunesse. Il habitait ici ; c'est ici que, lycéen, j'ai vu pour la première fois Noémie... Vous en souvient-il, cousine ? Et de nos joyeuses promenades dans les allées, voire même à travers la *Fournaise* ?... Vous étiez l'idole des ouvriers... Et pas souffrante, alors !... Nulle part, on n'était à la plus rose et la plus alerte fillette qui se puisse imaginer !... une aube de printemps !...

— Oui ! continua-t-elle avec un reflet de ces heureux jours sur le visage, oui, je ne saurais trop le redire, ce furent là mes bonnes années ! Mon père était tout à moi ! Rien ne nous séparait... J'avais une institutrice et, sitôt les leçons terminées, dès qu'il était libre à son tour, on nous voyait ensemble... Je donnais l'ordre d'atteler, il m'emmenait au bois, au concert, dans certains théâtres, aux bains de mer... Partout lui et moi ! Nous seuls !... On avait remarqué ce couple fidèle d'une enfant et d'un vieillard. C'était à qui nous témoignerait de la sympathie... Tout nous souriait... Hélas ! c'était trop beau pour durer toujours !

» J'allais avoir douze ans. Les médecins nous envoyèrent en Allemagne, à Carlsbad... Dès l'arrivée, le hasard mit sur notre passage une femme, distinguée entre toutes, et je fus la première à dire : « Qu'elle est belle !... » Ce fut aussi le sentiment de mon père... Le lendemain, aux buvettes, nouvelle rencontre. Puis régulièrement à la musique...

» Un jour que l'étrangère se trouvait assise auprès de nous, quelques mots de politesse s'échangèrent. Elle me fit des compliments et voulut m'embrasser... Il l'en remercia... Tel fut le commencement de leurs relations... Je ne tardai pas à remarquer qu'il prenait plaisir à son entretien... A la fin de la cure, on s'était lié... On se dit : « Au revoir ! » lors du départ... Nous retournâmes à Paris, et pour l'habiter désormais... L'hôtel Van Leys, un des plus beaux du faubourg Saint-Germain, venait d'être remeublé pendant notre absence avec une certaine richesse... Tout ce luxe m'intimida... Je regrettais notre ancienne demeure... Mon père ne m'y laissait pas seule, comme parfois maintenant... Il semblait embarrassé, fiévreux, étrange... Un soir, enfin, il me dit : « Mimie, tu vas avoir une seconde mère... Je me remarie... » Et comme mon regard anxieux l'interrogeait, il ajouta : « Avec la belle dame de Carlsbad... »

» J'avais trébuché, j'avais dû pâlir. Il me rassura : « Ne crains rien !... Rien ne sera changé... Elle t'aimera !... Elle t'aime !... »

» Ces bonnes paroles ne tardèrent pas à m'être confirmées par la baronne elle-même... Déjà c'était la baronne Van Leys !... Elle me prodiguait ses caresses... Je m'efforçai de paraître contente, afin surtout de ne pas l'affiger, lui, qui se montrait si fièrement heureux !

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

constater que le nombre des saucissonniers libres-penseurs est encore trop restreint dans notre département, pour qu'ils se permettent d'outrager la religion catholique par une manifestation publique et sacrilège. C'est un fait intéressant à souligner et qui est tout à l'honneur de l'excellente population du Maine-et-Loire.

VERNANTES. — Dans la journée du 7 avril, un wagonnet, chargé de terre, ayant déraillé sur la ligne en construction de Saumur à Château-du-Loir, commune de Vernantes, a atteint à la jambe le nommé Bouillon, terrassier. Cet homme a eu l'os broyé au-dessus de la cheville gauche.

LE DÉPART DES PONTONNIERS.

La première colonne du 2^e de pontonniers est partie d'Angers le 9 avril, pour se rendre aux écoles à feu, à Poitiers. Elle arrivera dans cette dernière ville le 14 avril. Elle en repartira le 21 et sera de retour à Angers le 27 avril. La seconde colonne quittera Angers le 17 avril et arrivera à Poitiers le 22. Départ pour Angers le 29 avril et retour à Angers le 4 mai.

AVIS

Le 2^e régiment de pontonniers, venant d'Angers, et signalé comme devant séjourner à Saumur le 14 et le 15 courant, n'arrivera ici, d'après un nouvel avis émanant de l'autorité militaire, que vendredi 18 avril pour repartir le dimanche 20 au matin.

ANGERS.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un soldat du 2^e régiment de pontonniers, pris de boisson, se leva tout à coup dans un accès de folie alcoolique et se précipita par la fenêtre du 2^e étage de la caserne. On s'empressa de relever le malheureux, qui était dans le plus pitoyable état. Transporté à l'hôpital, ce militaire y est mort mardi matin.

— Dimanche soir, le nommé Samson, soldat au 12^e de cuirassiers, qui se trouvait à un bal à la Madeleine, a reçu un violent coup de couteau à la joue. La victime a été transportée à l'hôpital, où son état ne s'est pas aggravé. (Journal de Maine-et-Loire.)

— Lundi matin, un officier du 135^e se rendant à la cible, fit rencontre, sur la route de Nantes, d'une escouade absolument ivre, y compris le caporal. Un soldat titubant, voulant saluer son chef, perdit l'équilibre et roula sur le chemin, entraînant avec lui le caporal et deux ou trois camarades. L'officier a fait ramasser tous ces ivrognes, qui ont été hissés sur des charrettes et transportés au bloc. Quant au caporal, il a été immédiatement relevé de ses fonctions. (Union de l'Ouest.)

TOURS.

Le soir du Jeudi-Saint, à Tours, les principaux magasins étaient resplendissants. Les curieux affluaient surtout rue Royale, rue de l'Intendance, rue du Commerce. Le Journal d'Indre-et-Loire dit que les promeneurs se sont surtout pressés en grand nombre devant le magnifique étalage de M. Bourdais, fabricant de chaussures, rue de l'Intendance. Depuis huit heures jusqu'à onze heures, la circulation a été en quelque sorte impossible devant les vitrines du splendide magasin. On ne voyait que parterres. L'ornementation, composée de couleurs variées et de verdure, offrait, avec le concours d'un brillant éclairage, un aspect des plus gracieux. Les plus riches échantillons de chaussures étaient agencés suivant leurs nuances et séparés par des allées de verdure. Des glaces habilement disposées reflétaient ces parterres dans toutes les directions, produisant ainsi un merveilleux effet. Chaque année, M. Bourdais se surpasse par les merveilles de son exposition.

Un ingénieur de Poitiers vient, dit-on, d'acquiescer l'usine des Pâtes de Paille, située dans le département d'Indre-et-Loire, sur le territoire de la commune de Fondettes, moyennant 50,400 fr.

Dans son audience du 2 avril, le tribunal de Tours prononçait une condamnation à 6 mois de prison contre un nommé Letourneur, un vagabond de la pire espèce qui a laissé de nombreux souvenirs, pour vols, escroquerie, etc., dans les greffes des tribunaux de Châtellerauld, Loudun, Chinon, Châteauroux, Rochefort, etc., etc.

LA CAVALCADE DE CHATELLERAULT.

On ne parle que de costumes de velours et de soie, de chevaux richement caparazonnés, de chars superbes, le tout exécuté avec goût et dans le style de l'époque. L'entrée d'un roi ne pouvant se faire sans que l'étendard royal soit déployé, on verra figurer dans la cavalcade de Châtellerauld une bannière blanche à fleur de lys. Cela va de soi. Quand nos petits-neveux organiseront des cavalcades à leur tour, s'ils veulent représenter l'entrée de Napoléon ou de Louis-Philippe, ils devront arborer le drapeau tricolore, tout comme ils devront revêtir des costumes du temps, s'ils représentent une scène de la Convention, du Directoire ou de la République actuelle.

Henri III avec le drapeau tricolore serait aussi ridicule que vous ou moi si nous nous promenions costumés en romain. Cependant le drapeau blanc aurait soulevé quelques difficultés qu'un membre de la cavalcade, franc-maçon dit-on, aurait victorieusement réfutées. Il aurait répliqué avec autant de bon sens que d'à-propos que le drapeau blanc était le drapeau de l'époque que l'on voulait représenter; personne au monde ne pouvait faire que la France ne l'ait pas arboré sous la royauté des Valois et des Bourbons. La meilleure manière d'être de son temps ne consiste pas à biffer le passé.

Châtellerauld est une ville agréable, disposée pour y dérouler, à travers ses rues propres et bien tracées, les pompes d'une fête historique; et si le soleil se met de la partie, personne ne regrettera son voyage, lundi prochain, dans la seconde ville du département de la Vienne.

Sonnez, trompettes!

NANTES.

L'administration municipale vient de traiter définitivement avec M. Solié, ancien chef d'orchestre à Nantes, pour l'exploitation des théâtres municipaux pendant la campagne 1884-1885.

LES CONTRIBUTIONS AUGMENTENT.

Nous lisons dans l'Espérance du Peuple: « J'ai reçu l'avertissement du percepteur, qui me demande modestement cent francs de plus que l'année dernière, nous disait hier un contribuable. Il ajouta que ses ressources n'ont pas augmenté, au contraire, et que la vie est de plus en plus chère.

» Tous les contribuables sont dans le même cas; de tous côtés on entend les mêmes doléances; cette année, tous paieront des contributions plus fortes que celle de l'année dernière et les impôts iront toujours en augmentant, jusqu'à ce que la République soit jetée à terre.

» Le gouvernement n'a pas le sou; il fait des dépenses insensées; il est forcé de prendre tout ce qui reste dans nos poches.

» Conclusion: il faut renvoyer la République au diable qui l'a inventée pour notre ruine à tous. »

RENNES.

Par décision du Président de la République, en date du 29 mars, l'école municipale de musique de Rennes (Ille-et-Vilaine) a été érigée en succursale du Conservatoire national de musique et de déclamation.

Variétés.

LA DATE DE LA FÊTE DE PAQUES ET LA FIN DU MONDE.

D'après le Concile de Nicée, la fête de Pâques doit se célébrer le dimanche qui suit la pleine lune arrivant après le 20 mars.

Cette décision a été prise d'après la date de l'ancienne Pâque des Hébreux, qui se célébrait tous les ans, le quatorzième jour du troisième mois. Comme alors on commençait le mois avec la nouvelle lune, la pleine lune arrivait toujours le quatorzième jour de chaque mois. Mais depuis l'ère

chrétienne, l'année se réglant sur le soleil, le commencement du mois ne concorde plus avec la nouvelle lune, car les mois solaires sont de deux ou trois jours plus longs que les mois lunaires.

En 325, le Concile de Nicée décida que la pleine lune de mars ne pouvait arriver qu'après le 20 du même mois; avant cette date, ce serait la lune de février. De la sorte, Pâques ne peut jamais avoir lieu avant le 22 mars, puisque la pleine lune ne peut arriver plus tôt que le 21; encore faut-il que ce jour-là soit un samedi. C'est ce qui s'est présenté en 1818; Pâques tombait le 22 mars. En 1843 et en 1856, Pâques a eu lieu presque à la même date, le 23 mars.

Si la pleine lune arrive le 20 mars, Pâques est rejeté jusqu'à la pleine lune suivante, le 18 avril; et si le 18 se trouve un dimanche, Pâques n'a lieu que le dimanche suivant, le 25 avril; toujours d'après la règle qui fixe la fête le dimanche après la pleine lune de mars. C'est ce qui arrivera en 1886.

Le 22 mars et le 25 avril sont les dates extrêmes de la fête de Pâques. Au XIX^e siècle, elles se produiront à 68 ans d'intervalle. Les hommes qui ont vu Pâques en 1818, et qui vivront le jour de cette solennité, en 1886, seront témoins de cet événement.

Lorsque Pâques tombe au 25 avril, la Fête-Dieu se trouve le jour de la Saint-Jean, le 24 juin.

Un dicton populaire fixe la fin du monde à l'année où la Fête-Dieu et la Saint-Jean se rencontreront.

Déjà en 1859 nous l'avons échappé belle; nous n'avons été séparés de cette catastrophe que d'une distance de vingt-quatre heures. Pâques arrivait le 24 avril et la Fête-Dieu le 23 juin. On a dû joliment trembler à cette époque. J'étais jeune alors: on en parlait beaucoup autour de moi et je me rappelle encore l'effroi dont j'étais saisi.

Mais nous n'avons pas beaucoup gagné pour attendre, car si le proverbe est vrai, en 1886 nous serons tous exterminés: Pâques étant fixé au 25 avril, la Fête-Dieu et la Saint-Jean ne manqueront pas de se rencontrer ensemble. Nous n'avons donc plus que deux ans de vie.

Sans doute, ce dit-on ne se vérifiera pas, pour l'univers entier, mais si Dieu nous affligeait encore de deux années de République, ce serait bien la fin de la France. Finis Gallia.

Heureusement il y a tout lieu d'espérer qu'à cette époque une plaque commémorative portera depuis longtemps ces mots plus joyeux: Finis, ruina publica.

ÉCOUTEZ VOTRE FEMME. — Depuis de longues années, le sieur Leroy, de Wazemmes-Lille, souffrait d'une cruelle maladie. Elle avait débuté comme débutent toutes les maladies: un léger dérangement d'estomac suivi de constipation par suite d'impuretés de sang. La maladie s'aggrava chaque jour et dégénéra finalement en des douleurs rhumatismales persistantes et intolérables. En trois ans, il passa dix-huit mois à l'hôpital, à Lille: aucun médicament ne le soulageait. Sa femme, elle-même, commençait à se décourager, lorsqu'en désespoir de cause, elle lui persuada d'essayer la Tisane Américaine des Shakers, et les Pilules. Chose incroyable, deux bouteilles amenèrent la guérison, au grand étonnement de sa famille. La brochure explicative de cette préparation se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt principal: FANYAU, pharmacien à Lille.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,

rue Jacob, 56, à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 159. Faites votre devoir. Les poissons d'avril. Un baptême civil. La famille Campi. La maison paternelle. Le Boquillon saumurois. Le dévouement des sœurs. Choses et autres. Quiproquo.

PARIS ET DÉPARTEMENTS: 30 CENT. LE NUMÉRO.

L'IMPRESARIO

Organe spécial et international des Artistes de théâtres, cafés-concerts et cirques, AVEC AGENCE ANNEXÉE

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

(2^e année)

BUREAUX: 10, Faubourg Montmartre, PARIS.

Directeur-propriétaire: MALDEN-ERCOLE.

ABONNEMENT: Paris et départements, 15 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. — On peut s'abonner, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

LA NATION seul journal républicain radical à 5 centimes et grand format, arrivant le matin en province, avec les mêmes informations que les autres journaux parisiens arrivant huit et dix heures plus tard.

Directeur politique: CAMILLE DREYFUS.

Rédacteur en chef: EDMOND THÉRY.

LA NATION publie: Un drame au Parc aux Cerfs, le plus beau roman d'intrigues et d'aventures qui soit sorti du règne de Louis XV.

Abonnements: trois mois, 8 fr.; six mois, 15 fr.; un an, 28 fr.

Abonnement d'essai pour un mois, 2 francs.

Les cinq premiers numéros du journal sont envoyés gratuitement sur demande.

Bureaux: 123, rue Montmartre, à Paris.

Prime gratuite à tout abonné d'un an:

LE MAITRE DE FORGES, par Georges OHNET, le plus grand succès du jour;

Ou: quatre billets de la LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS, gros lot 500,000 francs; tirage irrévocable, 30 juin prochain.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

Les nombreuses récompenses obtenues par l'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES font surgir chaque jour de nouvelles imitations, que leurs auteurs ne craignent pas de proclamer bien supérieures à tous les produits similaires. Le public est donc prié, pour éviter toute erreur, de s'assurer si l'étiquette du flacon porte le nom et la signature de H. DE RICQLES, qui est le seul inventeur de l'alcool de menthe et dont les brevets remontent à plus de 40 ans.

En conséquence, on ne saurait trop recommander d'EXIGER LE VÉRITABLE NOM DE H. DE RICQLES, car, parmi les nombreuses imitations, il en existe dont la SIMILITUDE de nom peut surtout donner lieu à confusion.

BOURSE DE PARIS.

DU 11 AVRIL 1884.

Rente 3 0/0.	77 »
Rente 3 0/0 amortissable	78 10
Rente 3 0/0 amortissable nouveau..	78 15
Rente 4 1/2.	105 95
Rente 4 1/2 (nouvelle)	107 90
Obligations du Trésor.	507 50



LES ATTESTATIONS

nombreuses qu'on nous fait parvenir sur l'efficacité du Sirop THIBON, nous engageons à le recommander très chaleureusement aux personnes dont la santé faible et délicate est susceptible de s'améliorer. — Prix: 2 fr. — Dépôt:

Ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange, 5.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, Et de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'une Maison
ET DÉPENDANCES

Située à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, n° 18,

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean-François LAVOYE, ancien colonel de cavalerie, décédé à Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, le mardi vingt-deux AVRIL mil huit cent quatre-vingt-quatre, heure de midi,

Sur la mise à prix de 20,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant;

2^o A M^e LE BARON, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

BEAUREPAIRE,
Avoué-licencié.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e MÉHOUS.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le dimanche 27 avril, à 1 heure

En l'étude dudit M^e PINAULT, notaire :

1^o Treize ares 75 centiares de terre, sis commune de Saint-Lambert-des-Levés, lieu dit le Mortier, joignant MM. Corbineau et Geislard;

2^o Onze ares environ de pré, avec des arbres, situés même commune, près l'auberge de la Maison-Neuve, joignant M. Brard-Bauné et autres.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e PINAULT, notaire.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e MÉHOUS.

A VENDRE

Par adjudication amiable

Le dimanche 27 avril, à midi et demi

En l'étude dudit M^e PINAULT,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Croix-Verte,

Avec 2 JARDINS, tenant à ladite rue, à l'ancien lit de la Loire et à une ruelle.

Cette maison appartient à M. et M^{me} Gasnault-Peltier.

S'adresser audit M^e PINAULT, notaire. (294)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE

En totalité ou par lots,

BONNE VIGNE

Et EMPLACEMENTS à bâtir,

Situés à Saumur, sur les Rivières, route de Varrains, en face le Cimetière,

D'une contenance d'environ 70 ares.

Ce terrain dépend de la succession de M. GIRARD.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard, ou à M^e PINAULT, notaire. (207)

ON DEMANDE un apprenti pour Mercerie et Rouennerie.

S'adresser à M. LEPAGE, rue de la Tonnelle. (149)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE GRANDE MAISON

Sise à Varrains, sur la route, près l'Eglise,

Ayant appartenu à M. et M^{me} Salvador.

Facilités de paiement. — Jouissance de suite.

S'adresser audit M^e PINAULT.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Samedi 19 avril, à 1 heure

En l'étude de M^e BRAC,

D'UN JARDIN MARAICHER

Aux Coffinières (Saint-Lambert)

Contenant 74 ares,

Avec dalles, manège et 4 bassins.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

Rue Courcouronne, n° 1.

A VENDRE

OU A LOUER

MAISON

Avec grand JARDIN

Rue de Bordeaux, 51.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

En un ou deux lots,

VASTE IMMEUBLE

Au Pont-Fouchard,

Siège d'une FABRIQUE de POTERIE et pouvant convenir à toute industrie; cave voûtée pour 400 barriques.

S'adresser, sur les lieux, à M. AUSTRAN, et, à Saumur, à M^e BRAC.

Etude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur,

Avec maison de maître et bâtiments de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A AFFERMER

Le Moulin à Eau de Couché, sur le Thouet, et le Moulin à Vent de l'Horizon, avec 5 hectares de prairies.

Le tout commune du Puy-Notre-Dame, et appartenant à M. Louis MAXAUD, propriétaire à Saumur.

Jouissance du 1^{er} juillet 1885.

S'adresser audit notaire. (188)

A L'ABEILLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE
D'UN BEAU MOBILIER

Pour cause de départ.

Le DIMANCHE 20 AVRIL 1884, à midi, dans une maison située à Montreuil-Bellay, rue de la Porcherie, il sera procédé, par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques d'un beau et riche mobilier garnissant cette maison.

On vendra :

Un meuble de salon, un magnifique piano en ébène presque neuf, sortant de chez Gaveau, à Paris, tables, chaises, fauteuils, guéridon, couettes, matelas, armoire à glace, plusieurs lits, tableaux, glaces, pendules, garnitures de cheminées, vaisselle, linge, draps;

Dictionnaire universel de Larousse, en 16 volumes;

Vins en bouteilles, de Bourgueil et autres crus. — Une voiture, bois de chauffage, bouteilles vides et divers autres objets, le tout en parfait état.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

CONTINUATION ET CLOTURE

DE LA

VENTE

Aux enchères publiques,

Après le décès de M. le colonel LAVOYE,

A Saumur, rue Basse-Saint-Pierre,

Le mardi 15 avril 1884, à 1 heure après midi.

Il sera vendu :

Salle à manger vieux chêne, comprenant : buffet à vitrines, table à rallonges, bergères et chaises garnies en velours vert, dresseoir;

Ameublement de salon consistant en : canapé, 4 fauteuils, 4 chaises, le tout garni en satin cerise, garniture de cheminée en bronze et porcelaine de Sèvres, bahut genre boule;

Vins des coteaux et ordinaire en bouteilles, bordeaux, bourgogne et bouteilles vides;

Une très-bonne calèche.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (290)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon;

Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier rue Saint-Jean, 27. (60)

OCCASION

A VENDRE un superbe Ameublement de salon, provenant d'un Château des environs et se composant de :

4 canapés, 4 fauteuils, 4 chaises, le tout en parfait état et garni en vieille tapisserie.

S'adresser, pour traiter et pour visiter ces meubles, chez M. BAILLOIN, tapissier, 12, rue de Lorraine, où ils sont en dépôt. (267)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE

UN BON DÉBIT DE VIN

AVEC BILLARD

S'adresser rue de Fenet, 27.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Ouverture du Vert

De la grande prairie

DE

L'ILE PONNEAU

Dite Ile l'Abbé ou Ile Grelot.

S'adresser, sur la prairie, au garde FOURNEAU, ou à M. PICHARLES, maréchal, rue d'Orléans, et M. LECURT, bourrelier, sur les Ponts.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perte de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

BOURSE

Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NESTOUR, 23, place du Ralliement à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :

4 Accords par an..... 9 fr.

6 Accords par an..... 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

EN VENTE

A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1883

Par M^{me} la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I^{er}. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE

Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20.

Le COURS annuel de DICTION pour la GUÉRISON du

Bégaiement

Docteur CHERVIN, Directeur de l'Institution des BÉGUÉS de Paris (Avenue Victor-Hugo, 10), commencera le 26 mai à Rennes, Grand-Hôtel, rue de la Monnaie.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.